

Avis de la Bourse

Cotation en Bourse des titres « SOTRAPIL » suite à l'augmentation de capital de la société décidée par l'AGE du 28 mai 2015

A partir du 18 juin 2015,

- Les **3 747 744** actions anciennes de la société « SOTRAPIL » seront négociables en Bourse, droits d'attribution détachés.
- Les droits d'attribution seront négociables en bourse dans les conditions suivantes :
 - Code Mnémonique : SPL15
 - Code ISIN : TN0006660088
 - Groupe de Cotation : 32
- Les **117 117** actions nouvelles gratuites, à attribuer à raison de une (01) action nouvelle pour trente-deux (32) actions anciennes, seront admises et négociables en Bourse sur la même ligne de cotation que les actions anciennes.